
Adresse des administrateurs du district de Murat (Cantal), lors de la séance du 4 fructidor an II (21 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Murat (Cantal), lors de la séance du 4 fructidor an II (21 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 326;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22195_t1_0326_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

glaive national les a bientôt frappé. La France entière admire votre courage et vos vertus; l'Europe en est étonnée.

Vos grands exemples et nos serments sacrés nous rappellent également nos devoirs. Surveiller avec activité, appliquer les loix avec justice, et mourir à notre poste, voilà nos sentiments et notre ferme résolution.

Les membre du comité : P. MORILLION, CHAPPIOT, POITEVIN, PICARD, TÈNIER, MOULLAIN fils, MAROT, SORIN (*secrét.*) et une signature illisible.

d

[*Le c. de surv. et révol. de L'Isle-du Tarn* (1), à la Conv.; *L'Isle-du Tarn*, 5 therm. II] (2)

Nous vous félicitons, citoyens, de cette marche terrible que vous opposés aux brigands couronnés qui, sans mieux se consulter, voulait nous dicter des lois à leur guise. Les monstres ne savait-il pas que vous étiez des sans-cullotes à moustache, et que vous n'aviés qu'à parler pour maître (*sic*) sur pied une masse d'hommes de votre composition, qui ont juré de les exterminer tous ? Ils ne savait pas sans doute que vous eussiez notre confiance. Eh bien, qu'ils l'apprenent ! Nous vous la donnons toute entière, vous l'avez, Nous vous la jurons, et vous prions en conséquence de ne quitter votre poste que quand les scélérats n'existeront plus. Vive la Montagne !

MATRIC (*présid.*), GONTIÉ.

e

[*Les admin^{rs} du distr. de Murat* (3), à la Conv.; *Murat*, 27 therm. II] (4)

Citoyens représentans,

Encore une fois des conspirateurs visoint au pouvoir despotique. Encore une fois vos mesures énergiques ont étouffé la conjuration et vengé la liberté. Recevés nos félicitations; votre conduite est le garent de votre caractère.

Toujours unis à la représentation nationale, toujours voués à l'exécution des lois émanées de la volonté générale, nous livrons à l'exécration publique et nous votons d'avance la mort de celui qui oseroit désormais s'élever au-dessus du peuple et braver ses fidèles mandataires.

Représentans, de votre union, de votre stabilité dépend le bonheur commun; restés à votre poste, le peuple est satisfait. Comme nous il veut la République ou la mort. Comme les braves Parisiens il volera toujours à la deffense de la représentation nationale. S. et F.

CATINAUD, COMBLAT, ESTIEU, PUCHAU, TOURNERIE et une signature illisible.

f

[*Les admin^{rs} du distr. de Baume* (1) à la Conv.; *Baume*, 19 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Grâces immortelles vous soient rendues ! Avec votre fermeté, votre énergie, voilà encore une fois la République sauvée et les traîtres punis. Eh bien, vive à jamais la République, vive la Convention et périssent ainsi tous les monstres qui oseroient tentés de la trahir encore. S. et F.

Le bureau de correspondance : GROSRIEUX, GUILLOT, DODIN, MORIZOT, ODON, GAUDU, JEAN-NENEY, DENLIPOIT, PERRIGUER, CRESCAT, ORNIARD.

g

[*La municipalité et conseil de la comm. de Murat* (3), à la Conv.; *Murat*, 22 therm. II] (4)

Citoyens représentans,

En vain Pit et ses complices tentent de soumettre la République à une nouvelle tyrannie. Aucun de leurs complots n'échappe à votre vigilance et les traîtres sont frappés du glaive de la loi. C'est encore par vos soins, représentans, que la chose publique a été sauvée dans les journées des 8, 9 et 10 de ce mois. Les efforts des scélérats viennent tous se briser devant vous; le fruit de leurs manœuvres est pour les ennemis intérieurs la mort; la honte accable les autres.

Ils avoient mal calculés, les traîtres, de vouloir établir une domination quelconque sur la montagne du Cantal. Ils ignoraient sans doute que la commune de Murat est au pied de la crête, que tout le district de Murat, même tout le département du Cantal sont situés sur cette partie montagneuse, et que tous fidèles et inviolablement attachés aux principes de liberté et d'égalité, seroient pour eux une barrière inexpugnable et que, dans tous les cas, ils ne pourroient y parvenir qu'après avoir marché sur leurs corps.

Continués, représentans, d'être inébranlables à votre poste. Nous ne cessons de dire : liberté, égalité ou la mort !

TEILLARD (*mairie*), LAROCQUE, DUBOIS, LAROCHE, ROUX, CHEILUD, MALET, TIELLARD, DANT et une signature (*de secrét.*) illisible.

(1) Tarn.

(2) C 319, pl. 1301, p. 5. Mentionné au *Bⁱⁿ*, 5 fruct. (suppl^h).

(3) Cantal.

(4) C 319, pl. 1301, p. 8. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 5 fruct. (suppl^h).

(1) Doubs.

(2) C 319, pl. 1301, p. 2. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 5 fruct. (suppl^h) sous le nom de Baune.

(3) Cantal.

(4) C 319, pl. 1301, p. 9. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 5 fruct. (suppl^h).